

Direction de l'Education, l'enfance,
la Jeunesse et les Sports
Service Education
Contact : Mme Hubert Marine
Tel. : 02.97.02.22.00 poste 2618
portable : 06.72.71.89.59
Mail : animcme@mairie-orient.fr
mhubert@mairie-orient.fr
Site Internet : <https://www.orient.bzh/cme/>

A l'attention des :
Jeunes élus du secteur CENTRE


Copie pour information :
Mesdames et messieurs les enseignants

Lorient, le 24/01/ 2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMMISSION DU : mercredi 22 janvier 2020

Etaient présents : Pauline, Tesnime, Mattys, Jade, Sasha, Matt, Claire, Lia, Rose, Théo, Arthur, Dorian, Lou, Saveria
Etaient absents : Salomé, Côme

Ordre du jour :



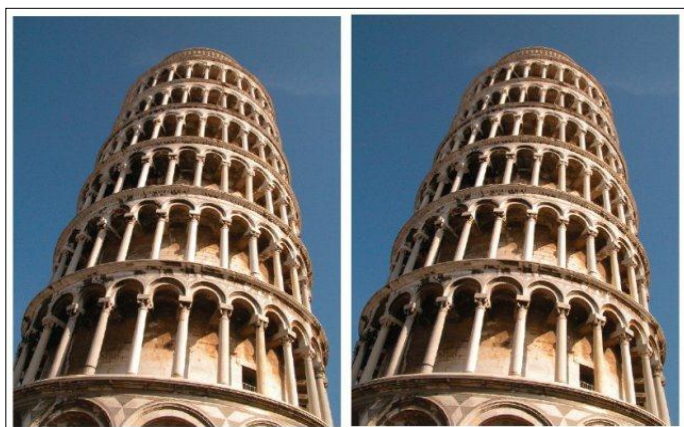
- **Le groupe boîte à dons:** Vous avez rencontré Pierre Yves Le Gouriérec chargé de la coordination de la régie bâtiments, il vous a informé qu'un lieu de stockage de mobiliers se trouvait à l'ancienne école de Pablo Neruda. Une sélection de meuble vous sera présentée, à vous de faire votre choix...

Vous avez aussi préparé vos textes pour expliquer l'avancée de votre projet à la séance plénière du 5 Février 2020.

-**Le groupe panneau numérique :** En attente de la réalisation et l'impression du questionnaire par le service informatique, vous avez commencé à réfléchir à l'organisation d'une journée sur l'environnement, un thème qui est revenu souvent dans les idées des trois secteurs mais qui n'a pas fait l'objet de projets. Vous vous êtes orientés vers une action autour du nettoyage, sous forme d'ateliers et stands.



Attention, la prochaine réunion de commission du 5 février sera suivie de la séance plénière à 16h30, salle du conseil municipal . Dans l'intervalle, nous prendrons un petit goûter



Savez-vous pourquoi les savants ont des trous de mémoire?

Quelle-est la tour la plus penchée ?

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Prochaine réunion de commission
Le mercredi 05 février 2020 de 14h00 à 16h00
À l'Hôtel de ville de Lorient salle Ludwighafen
et de 16h30 à 18h00 salle du conseil municipal pour
la séance plénière

À bientôt,
L'équipe d'animation du Conseil
Municipal des Enfants